

Population active

Description

Le territoire montre d'importantes disparités en terme d'activités économiques : des zones d'emploi exerçant des influences sur les communes proches coexistent avec des secteurs ruraux offrant moins d'emplois. Les régions de Boulogne-sur-Mer et de Calais, situées hors du périmètre du Parc, et celle de Saint-Omer constituent des bassins d'emplois attractifs. Leur influence s'apprécie au regard des taux d'activité observés dans les communes proches de ces pôles. Ainsi, les communes ayant les plus forts taux d'activité sont notamment celles ceinturant Saint-Omer et Arques, l'agglomération de Boulogne-sur-Mer et celles situées au sud-ouest de Calais.

De plus, la part moyenne des actifs ayant un emploi par rapport à la population totale a augmenté de 35 à 59% entre 1990 et 2012. Cette évolution correspond globalement à l'évolution qui a eu lieu au niveau régional (de 35 à 57%) et au niveau national (40 à 57%) sur la même période. Cette évolution s'explique par l'attractivité du Parc ainsi que par le vieillissement de la population qui augmente la population en âge de travailler.

Carte



Fiche mise à jour le : 30 septembre 2015